

L'an DEUX MIL DIX, le SAMEDI 20 NOVEMBRE, à 09 h 07, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 12 h 40).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. CÉCILÉRY Nathalie a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ MAILLOT Gérald/ HOAREAU Jean-François/ PONIN-BALLOM Gino/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ CATHERINE Aline/ HOARAU Emmanuel/ ASSABY Maximilien/ ISIDORE Marylise/ NATIVEL Mickaël (arrivé à 10 h 45, au Rapport n° 10/6-04)/ JAVEL François/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 14, au Rapport n° 10/6-01)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ AHAMADI Salama/ TOQUET Stéphanie/ CÉCILÉRY Nathalie/ FOURNEL Dominique/ TROTET Maryse/ HOARAU Patricia/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

ADAME Brigitte		par BRISSAC-FÉRAL Claude
DINDAR Ibrahim		par BAREIGTS Éricka
JUSTINE Marie Séverine	pour toute la durée de la séance	par MAILLOT Gérald
ALLIÉ Carmen		par Patricia HOARAU
SALIMINA Patricia		par VICTORIA René-Paul
FOURNEL Dominique	à partir de 10 h 15, au Rapport n° 10/6-01	par TROTET Maryse
LAURÉT Edmond	à partir de 10 h 33, au Rapport n° 10/6-02	par HOAREAU Jean-François
KICHENIN Virgile	à partir de 10 h 40, au Rapport n° 10/6-04	par PESTEL René Louis
CHÉFIARE Claudine	à partir de 11 h 59, au Rapport n° 10/6-22	par Serge HOARAU
PONIN-BALLOM Gino	à partir de 12 h 00, au Rapport n° 10/6-22	par COUDERC Alain

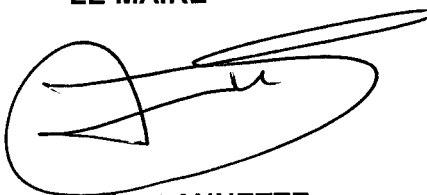
Les membres présents, au nombre de 47 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

<i>Elus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	ARRIVÉES	
NAILLET Philippe	à 10 h 14	au Rapport n° 10/6-01
NATIVEL Mickaël	à 10 h 45	au Rapport n° 10/5-04
	DÉPLACEMENTS (hors salle)	
CLAIN Claudette	de 10 h 54 à 11 h 05	du Rapport n° 10/6-04 au Rapport n° 10/6-06
	DÉPARTS	
FOURNEL Dominique	à 10 h 15	au Rapport n° 10/6-01 procuration à TROTET Maryse
LAURET Edmond	à 10 h 33	au Rapport n° 10/6-02 procuration à HOAREAU Jean-François
KICHENIN Virgile	à 10 h 40	au Rapport n° 10/6-04 procuration à PESTEL René Louis
CHÉFIARE Claudine	à 11 h 59	au Rapport n° 10/6-22 procuration à HOARAU Serge
PONIN-BALLOM Gino	à 12 h 00	au Rapport n° 10/6-22 procuration à COUDERC Alain

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 47 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE